



## Communiqué de presse – Décembre 2023

### **HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ FLEXLIVING DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 1,6 MILLION D'EUROS.**

**Fondée en 2021, la société Flexliving dont l'objectif est d'offrir une solution de logement flexible pour les travailleurs en mobilité, réalise une levée de fonds de 1,6 million d'euros afin d'accroître son expansion en continuant de redéfinir le logement de fonction 2.0 à destination des entreprises**

Co-créeée en 2021 par Caue Brioli, Alexandre Marcadier et Lionel Bodénès, Flexliving ambitionne d'offrir une solution de logement flexible et innovante pour répondre aux besoins croissants des entreprises et des travailleurs en mobilité. Sa solution repose sur une plateforme dédiée permettant à l'utilisateur de choisir et réserver son logement pour la durée souhaitée.

En plus de ces offres de corporate housing, Flexliving a développé une offre unique sur le marché : l'abonnement logement HyperFlex permettant aux entreprises de souscrire à un abonnement mensuel pour leurs collaborateurs délocalisés.

Cette levée de fonds d'un montant de 1,6 million d'euros réalisée auprès de Clément Alteresco (Morning) et d'un club de business angles porté par Henri de Lorgeril (Avizio), comprenant notamment les fondateurs de GetAround, Unkle, Playplay, BackMarket et Spendesk va permettre à Flexliving de poursuivre son développement technologique et commercial (lancement de la plateforme Flexliving Business, renforcement du parc immobilier) et recruter de nouveaux talents.

**Salim Bencheikh** (associé), a conseillé la société Flexliving dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Salim Bencheikh :  
([sbencheikh@harlaylaw.com](mailto:sbencheikh@harlaylaw.com))

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.